



**Avis d'Appel d'Offres**

Appel d'offres national : A00N n°003 /SNEL/DG/DAM/DDM/MEQ/2015/MT

Objet du marché : Travaux d'assainissement du site d'INGA par désinfection, désinsectisation, dératisation et fumigation.

1. La Société Nationale d'Electricité "SNEL S.A", sur fonds propres, a décidé de procéder à la réalisation des travaux d'assainissement du site d'Inga dans la province du Bas Congo, en République Démocratique du Congo.
2. A cet effet, la Société Nationale d'Electricité sollicite des offres, sous pli fermé, de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de procéder à l'assainissement des installations SNEL SA du site d'Inga, notamment :
  1. les maisons d'habitation ;
  2. les villas classées ;
  3. les maisons sociales ;
  4. les bâtiments administratifs ;
  5. les espaces verts ;
  6. les entités d'exploitation.
3. Le délai de fourniture et d'exécution des travaux est de soixante-quinze (75) jours calendriers.
4. Ce marché est constitué en lot unique et sera conduit par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations et se procurer les documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après, tous les jours ouvrables, du lundi au vendredi de 9 h00' à 15 h00' :

**Société Nationale d'Electricité (SNEL S.A)**  
**Département des Approvisionnements et Marchés (DAM)**  
**2831, Avenue de la Justice, Commune de la Gombe**  
**B.P. 500 Kinshasa 1**  
**République Démocratique du Congo**  
**E-mail : snel\_dg@yahoo.fr; gboutim@mhl.ca; kkibwilakifilugilbert@yahoo.fr**

6. Les exigences en matière de qualifications, sous peine d'irrecevabilité de la soumission sont :
  - a) Sur le plan administratif, l'offre devra contenir :
    - le statut notarié de l'entreprise ;
    - l'immatriculation au Nouveau Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
    - le certificat d'Identification Nationale ;
    - l'attestation fiscale en cours de validité ;
    - l'attestation d'affiliation à l'INSS et les preuves de paiement des cotisations.

b) Sur le plan technique, le soumissionnaire doit :

- Présenter les moyens humains (personnel qualifié avec CV) ;
- Présenter les moyens matériels à mettre en oeuvre (engins, équipements et outils adéquats) ;
- fournir les références suffisantes des cinq dernières années dans l'exécution des prestations similaires.

c) Sur le plan financier, le soumissionnaire doit fournir les états financiers certifiés des trois dernières années.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée au point 4, contre paiement en espèce d'un montant non remboursable de cent Dollars Américains (100 \$US).

*Le dossier d'appel d'offres peut être transmis par voie électronique, contre présentation de la preuve de paiement. Les frais d'envoi du dossier d'Appel d'offres par courrier électronique sont en sus et à charge de soumissionnaire.*

8. Les offres rédigées en français devront être déposées sous pli scellé à l'adresse sus indiquée au plus tard **le 28 Juillet 2015 à 12 heures locales**, en quatre (4) exemplaires dont l'original et trois (3) copies doivent être clairement marquées « **AOON n°003 /SNEL/DG/DAM/DDM/MEQ/2015/MT :Travaux d' assainissement du site d'INGA par : désinfection, désinsectisation, dératisation et fumigation** ». Une version électronique de l'offre sur clé USB, DVD, (format PDF ou Word)... est exigée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. La visite du site, obligatoire à tous les candidats, sera organisée suivant un programme qui sera communiqué par monsieur LAMBUKA, Chef de Gestion Administrative du Patrimoine au Département du Secrétariat Générale de la SNEL S.A. Il est joignable au numéro de contact : 0819501058.
10. L'ouverture des offres, en présence des représentants des candidats qui souhaitent y assister, aura lieu **la même date à 14 heures locales** à l'adresse susmentionnée. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des soumissions, et devront être munies d'une garantie de soumission de 1 % du montant de l'offre.

Fait à Kinshasa,

**22 JUIN 2015**

LE DIRECTEUR GENERAL

Eric MBALA MUSANDA